

A2MICILE LYON CENTRE
Société par actions simplifiée au capital social de 2.000 euros
Siège social : 11 rue Terme, 69001 LYON, France

503 127 185 R.C.S. LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 2 JUIN 2026

DEUXIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, connaissance prise des termes du rapport de gestion, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 71.726 euros de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau »,
La somme de 33.436 euros,
Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 33.906 euros.
- A la distribution des dividendes,
La somme de 38.290 euros.
- Et de mettre en paiement ladite somme le 30 septembre 2026, à raison de 19,14 euros par action.

A hauteur de 22.974,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

A hauteur de 15.316,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à des personnes physiques et sera donc éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts en cas d'option expresse et irrévocable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. A défaut d'exercice de cette option dans la déclaration des revenus des personnes physiques, les dividendes supporteront de plein droit une imposition forfaitaire au taux unique de 12,8 % sur leur montant brut sans abattement, auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux dus au taux global de 18,6 %.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte du régime d'imposition des dividendes prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, instituant pour chaque associé personne physique fiscalement domicilié en France, à titre d'acompte, un prélèvement à la source obligatoire non libératoire dont le taux est aligné sur celui de l'imposition forfaitaire unique susmentionnée, à savoir 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 18,6 %.

Enfin, il est précisé :

- (i) que les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune) pourront demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % ;

- (ii) que ce prélèvement obligatoire et les prélèvements sociaux seront prélevés à la source par l'établissement payeur, hors le cas des dividendes afférents à des titres détenus dans un PEA qui en sont dispensés.

L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2024	102.000 euros, (soit 51 euros par action)	40.800 euros	0 euro	61.200 euros
31 décembre 2023	55.000 euros, (soit 27,50 euros par action)	22.000 euros	0 euro	33.000 euros
31 décembre 2022	89.000 euros, (soit 44,50 euros par action)	35.600 euros	0 euro	53.400 euros

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

Extrait certifié conforme

La Présidence

David-Alexandre CLERC

✓ Certifié par  yousign

A2MICILE LYON CENTRE

Société par actions simplifiée au capital social de 2.000 euros

Siège social : 11 rue Terme, 69001 LYON, France

503 127 185 R.C.S. LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

David-Alexandre CLERC

✓ Certifié par  yousign

a2micile executive lyon centre

Présidente

Représentée par David-Alexandre CLERC



SAS A2MICILE LYON CENTRE
11 rue Terme
69001 LYON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Capital social</i>	<i>11</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>12</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>13</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>14</i>

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 592,27	1 592,27		
	Fonds commercial	249 686,48		249 686,48	249 686,48
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	294 022,48	127 282,43	166 740,05	38 692,48
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	67 902,00		67 902,00	62 915,00
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2 976,66		2 976,66	2 976,66
	Total de l'actif immobilisé (III)	616 179,89	128 874,70	487 305,19	354 270,62
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	942 939,97	111 489,84	831 450,13	803 510,95
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	172 229,49		172 229,49	102 067,30
	Charges constatées d'avance	8 599,19		8 599,19	2 233,27
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	16 650,00		16 650,00	16 650,00
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	101 302,88		101 302,88	261 307,93
	Total de l'actif circulant (IV)	1 241 721,53	111 489,84	1 130 231,69	1 185 769,45
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 857 901,42	240 364,54	1 617 536,88	1 540 040,07
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			(800,00)	(800,00)	
(2) dont créances à moins d'un an			1 122 968,65		980 472,08

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 000,00)	2 000,00	2 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	470,02	185,11
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	71 725,96	102 284,91
	Subventions d'investissement	59 503,56	
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	133 899,54	104 670,02
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	7 000,00	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	7 000,00	
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	107 811,56	137 923,96
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 584,12	234 557,23
	Dettes fiscales et sociales	524 953,83	666 642,51
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	482 287,83	396 246,35
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 476 637,34	1 435 370,05
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 617 536,88	1 540 040,07
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		71 725,96	102 284,91
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 400 097,67	1 435 370,05
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changement de réglementation comptable

Les comptes sont présentés conformément au règlement ANC n°2022-06, dont il est fait une première application au titre du présent exercice.

Les incidences de ce changement de méthode comptable se limitent à la présentation des états financiers

Comme le prescrit la réglementation, les comptes de l'exercice 2024 n'ont pas été retraités dans les comparatifs qui sont faits avec les comptes de 2025.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 617 537** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 390 466** euros et un total **charges** de **4 318 740** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **71 726** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau & informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	251 278,75					251 278,75
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251 278,75					251 278,75
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	89 915,16				2 083,44	87 831,72
	Matériel de transport	7 500,00		152 367,00			159 867,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 631,84		1 691,92			46 323,76
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 047,00		154 058,92		2 083,44	294 022,48
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	65 891,66		6 287,00		1 300,00	70 878,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65 891,66		6 287,00		1 300,00	70 878,66
TOTAL		459 217,41		160 345,92		3 383,44	616 179,89

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 592,27			1 592,27
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 592,27			1 592,27
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			58 353,43	9 375,57	713,77	67 015,23
	Matériel de transport			7 500,00	12 204,80		19 704,80
	Matériel de bureau, mobilier			37 501,09	3 061,31		40 562,40
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			103 354,52	24 641,68	713,77	127 282,43	
TOTAL				104 946,79	24 641,68	713,77	128 874,70

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		7 000,00		7 000,00
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7 000,00		7 000,00
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	73 460,56	111 489,84	73 460,56	111 489,84
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 460,56	111 489,84	73 460,56	111 489,84
TOTAL GENERAL		73 460,56	118 489,84	73 460,56	118 489,84
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			118 489,84	73 460,56	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	67 902,00	(800,00)	68 702,00
	Autres immobilisations financières	2 976,66		2 976,66
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	942 939,97	942 939,97	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 029,32	14 029,32	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	38 347,00	38 347,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 144,57	48 144,57	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 328,00	1 328,00	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	70 380,60	70 380,60	
	Charges constatées d'avance	8 599,19	8 599,19	
	TOTAL DES CREANCES	1 194 647,31	1 122 968,65	71 678,66
	Prêts accordés en cours d'exercice	6 287,00		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 300,00		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	107 811,56	31 271,89	76 539,67	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	361 584,12	361 584,12		
	Personnel et comptes rattachés	350 673,37	350 673,37		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145 796,20	145 796,20		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 780,54	27 780,54		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	703,72	703,72		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	482 287,83	482 287,83		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 476 637,34	1 400 097,67	76 539,67	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 521,46			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		547 596
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS C.N.E. 11899001000020166104</i> <i>ASSURANCES C.N.E. 140000000000215553</i>	<i>403</i> <i>7</i>	409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>285 963</i>	285 963
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i> <i>PARTICIPATION A PAYER</i> <i>CH. SOC. S/ CP</i> <i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i>	<i>202 474</i> <i>11 739</i> <i>26 967</i> <i>20 045</i>	261 224

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		1 328
Autres créances		1 328
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 328</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 599	8 599
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 599

--